

Maurin, le 20 avril 2026

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 27 MARS 2026**

Madame GUILHEM Evelyne, Présidente

Mesdames LAPEYRE Anne, RUAT Marie, Vice-Présidente

Messieurs COMPAN Patrick, DELPEYROUX Eric, Vice-présidents

Mesdames DUMONS Marie-Eve, GHEZZI Christelle, SEPANIAN Véronique, THIEULES Marie-Line, Administratrices

Messieurs BALAZARD Pierre, BOUNIOL Franck, GARCIA Alfredo, GENIEYS Thomas, GRANIER Dominique, JEAN Xavier, MICHEL Didier, RAYMOND Bruno, Administrateurs

Le Président constate que 17 Administrateurs sont présents et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

.../...

II. DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL

(art. 29 des statuts)

La présidente Evelyne Guilhem rappelle la composition actuelle du Bureau du Conseil d'Administration qui est la suivante :

MEMBRES DE DROIT	AUTRES MEMBRES
Daniel CONNART Président	
Evelyne GUILHEM Vice-Présidente	Eric DELPEYROUX
Pierre BALAZARD Vice-Président	Patrick COMPAN
Anne LAPEYRE Vice-Présidente	Marie-Line THIEULES
Marie RUAT Vice-Présidente	Franck BOUNIOL

Conformément à l'article 29 des statuts, chaque année, le Conseil d'administration élit son Président et constitue son Bureau. Celui-ci est composé de neuf membres. Le Président du Conseil d'Administration en est membre de droit.

Suite à son élection à la Présidence de la Caisse régionale, en remplacement de Daniel Connart ancien Président, Evelyne Guilhem devient donc à ce titre membre de droit du Bureau du Conseil.

Toujours selon l'article 29 des statuts de la Caisse régionale, le Bureau du Conseil est également composé de deux administrateurs issus de chaque département, en ce compris chaque Président départemental.

Les élections aux différents postes de Présidents départementaux lors des Conseils départementaux qui ont précédé, ont par ailleurs donné les résultats suivants :

- **Pour le département de l'Aude : élection de Eric Delpeyroux**
- **Pour le département du Gard : élection de Patrick Compan**
- **Pour le département de l'Hérault : élection d'Anne Lapeyre**
- **Pour le département de la Lozère : élection de Marie Ruat**

Comme le prévoit l'article 20 des statuts, il convient tout d'abord de confirmer leur agrément en qualité de Présidents respectifs des Conseils Départementaux de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère et de fait, de Vice-Présidents de la Caisse régionale.

La Présidente Evelyne Guilhem soumet cette proposition au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité de ses membres, adopte cette proposition et valide la nouvelle composition du Bureau du Conseil d'Administration.

Chacun d'eux, en sa qualité de Président départemental, intègre le Bureau du Conseil en tant que membre de droit.

S'agissant à présent des autres membres du Bureau et toujours en vertu de l'article 29 de nos statuts, chaque département désigne un 2^{ème} administrateur :

- **Pour le département de l'Aude : Marie-Eve Dumons**
- **Pour le département du Gard : Pierre Balazard**
- **Pour le département de l'Hérault : Marie-Line Thieules ou Alfredo Garcia**
- **Pour le département de la Lozère : Franck Bouniol**

Compte tenu de la pluralité de candidatures pour le département de l'Hérault, la Présidente Evelyne Guilhem propose de procéder à un vote à bulletins secrets pour départager les candidats en présence. Les autres candidatures sont validées à l'unanimité des membres présents.

Après dépouillement, Marie-Line Thieules est élue membre du Bureau du Conseil d'Administration à 10 voix contre 8 en faveur d'Alfredo Garcia. Les opérations de vote sont consignées sur une feuille d'émargement et une feuille de dépouillement.

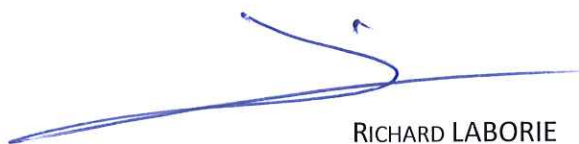
La nouvelle composition du Bureau du Conseil d'Administration est donc la suivante :

MEMBRES DE DROIT	AUTRES MEMBRES
Evelyne GUILHEM Présidente	
Eric DELPEYROUX Vice-Président	Marie-Eve DUMONS
Patrick COMPAN Vice-Président	Pierre BALAZARD
Anne LAPEYRE Vice-Présidente	Marie-Line THIEULES
Marie RUAT Vice-Présidente	Franck BOUNIOL

La Présidente soumet cette proposition au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité de ses membres, retient cette proposition et valide la composition du Bureau du Conseil d'Administration telle qu'elle vient d'être présentée.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE DIRECTEUR GENERAL



RICHARD LABORIE

